

Procès-verbal de la réunion n° 9 du Conseil d'Administration du 10 décembre 2012

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), J. Ringlet (*Vice-président*), M. Collard (Trésorier général, P. Flament, A. Geurten, A. Kaison, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : D. Doyen (*raisons médicales*),

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 novembre 2012

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du PV de la réunion du 19/11/2012 et l'approuvent sans remarques.

2. Suivi des décisions prises par le conseil d'administration du 19 novembre 2012

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétaire général.

3. Bilan de l'assemblée générale du 24 novembre 2012

3.1. Résultats de l'assemblée générale

D'une manière générale, les membres du conseil d'administration se réjouissent de la bonne tenue de l'assemblée générale du 24 novembre 2012.

A titre particulier, ils :

- relèvent que le budget 2013 a été approuvé à l'unanimité des votes exprimés ;
- trouvent dommageable qu'alors que les groupements parlementaires ont eu l'occasion de poser toutes les questions qu'ils souhaitaient avant et pendant la réunion de la commission financière, certains membres de l'assemblée n'hésitent pas à poser des questions dont il s'avère aléatoire d'escompter des réponses détaillées sans une recherche appropriée ; par contre s'il s'avère qu'il s'agit de questions d'ordre général, il reste légitime de les poser en assemblée plénière ;
- regrettent que certaines questions posées n'ont absolument rien à voir avec les différents points de l'ordre du jour ;
- actent le fait que l'ordre du jour des assemblées générales peut être revu à la lumière de certains desiderata justifiés.

3.2. Suivi des décisions de l'assemblée générale

Comme annoncé en assemblée générale, il sera procédé au rachat du contrat de leasing des bureaux de la direction technique.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de cette décision.

3.3. Modalités d'approbation du PV

Le projet de procès-verbal de l'assemblée générale sera envoyé pour approbation aux membres du conseil d'administration. Il sera publié le vendredi 14 décembre 2012.

3.4. Préparation de l'assemblée générale du 24 mars 2013 (liste des articles à révision)

Après discussion, les membres du conseil d'administration s'accordent sur la présentation des propositions de modifications statutaires portant sur :

- PF 18 : licences collectives
- PM 12 : Indemnités de formation
- PC56 : nombre d'équipes à aligner
- PF 8 : factures fédérales
- PC 90 Nombre de matchs pouvant être disputés par les espoirs sportifs
- PC 55 : sanctions en cas de non-respect des inscriptions en championnat en régional.
- PC 71 et PC 93 : modalités de remise pour les joueurs sélectionnés
- PJ 66 : fonctionnement de la commission d'enquête
- Normes de sanctions : révision des modalités de sursis afin de donner une plus grande latitude aux organes judiciaires.

Cette liste pourra être modifiée après la réunion CP-CDA du 12 décembre 2012.

4. Affaires du personnel

4.1. Dossier Yvan Slangen

Le Conseil d'administration a reçu un courrier du conseil de l'intéressé. Le dossier est à l'étude auprès du secrétariat social.

4.2. Prolongation de contrat de Jérôme Duchêne

Il a été engagé depuis 4 mois à mi-temps au secrétariat général.
Il est proposé de prolonger son contrat de 6 mois jusqu'au 30 juin 2013.
Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la proposition.

4.3. Problématique de l'encadrement éducatif au CRF

La fédération d'escrime a demandé un entretien avec l'AWBB pour appréhender l'encadrement de ses 2 escrimeurs à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le président prendra contact avec la fédération d'escrime.

4.4. Dossier de Vincent Stavaux

Après examen de la situation et avis du directeur technique, le président propose de prolonger le contrat d'intéressé jusqu'au 30 juin 2013.

Les modalités pratiques et les nouveaux objectifs du contrat ont fait l'objet d'une nouvelle concertation.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la proposition, étant entendu que le volet « encadrement des équipes du centre » fera l'objet d'une discussion préalable entre le président, le responsable du département et l'intéressé.

5. Affaires administratives

5.1. Plan programme 2013-2016, volet 2013

Les membres du CDA en ont reçu un exemplaire.

Une réunion a eu lieu cet après-midi avec les représentants de l'ADEPS qui a pris notre plan programme en considération. L'évaluation globale aura lieu au bout de 4 années (olympiade) avec une évaluation intermédiaire annuelle.

En interne, une présentation de la réalisation du plan programme par les responsables des différents projets sera faite au conseil d'administration tous les 6 mois.

5.2. Organisation de la journée du 15 décembre

A ce jour, 77 participants inscrits. Inscriptions possible avant le 12/12

Les membres du CDA qui participeront à cette journée Alain Kaison - Alain Geurten – Jean Pierre Delchef – José Nivarlet – Isabelle Delrue – Lucien Lopez .

5.3. Gestion du BNT Dames

La réunion des 3 présidents avec Jacques Ledure a eu lieu le 26/11. Les points de vue étant incompatibles, J. Ledure a décidé de ne pas poursuivre pour le BNT Dames.

La gestion est donc confiée à l'AWBB et la VBL. 2 volets : le sportif et l'administratif.

La réunion avec l'ABCD a été postposée à janvier 2013

La solution envisagée : un comité de pilotage composé des 2 présidents, des 2 responsables BNT. Une cellule opérationnelle composée de 2 volets : 1. Le sportif exclusivement géré pas les 2 directeurs techniques – 2. La coordination générale en dehors du sportif.

La VBL a demandé un court délai de réflexion.

Le projet de cette structure sera présenté au comité ABCD.

6. Affaires financières

6.1. Compensation notes de crédit / factures

Les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, que, lors des factures et notes de crédit payables en décembre, les compensations pourront avoir lieu et les clubs seront autorisés à ne payer que la différence des sommes entre les deux documents.

7. Exercice des compétences administratives du CDA

7.1. Dossier BC Carnières

Les membres du CDA ont pris connaissance d'un courrier expédié par le club. Ils décident, à l'unanimité, d'apporter leur aide au club, sous réserve des conditions qui permettent de garantir le caractère sportif des différentes compétitions concernées. . Le club ne pourra donc tirer aucun avantage de la situation existante.

7.2. Règlement des play-offs Namur

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du règlement des playoffs de la province de Namur et marquent leur accord sur le texte présenté. Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord à l'unanimité, sous réserve de l'adaptation du volet de la procédure disciplinaire qui devra s'inspirer de la procédure instaurée au niveau régional.

7.3. CP Hainaut – Cooptation Emeline PENAY

Les membres du Conseil d'administration ont reçu une demande du CP Hainaut de cooptation de Madame Emeline PENAY pour faire partie du comité provincial de Hainaut.

Conformément à l'article PA74bis, les membres du conseil d'administration marquent leur accord, à l'unanimité, pour la cooptation de Madame PENAY et lui souhaitent une fructueuse collaboration au sein du CP Hainaut.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

7.4. Dérogation Rebond Neuvilleois – Juliette LIBOIS (id.332872-01/06/2000)

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse qui est actuellement pupille puisse jouer en équipe benjamins

Compte tenu qu'aucun élément nouveau n'est intervenu, les membres du conseil d'administration maintiennent, à l'unanimité leur première décision. Ils ne marquent pas leur accord pour que la joueuse soit reprise dans l'effectif des benjamins.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

7.5. Dérogation Un.Fém.Quaregnon – Naïs HULIN (id.285363-22/02/1995)

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour la désaffiliation administrative de la joueuse qui est affiliée et joue en dames à Quiévrain et qui souhaite prester uniquement en cadettes à U.F. Quaregnon.

Les membres du Conseil d'administration estiment à l'unanimité que l'argument présenté est insuffisant. Ils ne marquent pas leur accord pour que la joueuse soit reprise dans l'effectif de U.F. Quaregnon.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

7.6. Dérogation Un. Fém. Quaregnon – Margaux BONTIA (id.364118-28/02/2007)

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse qui est actuellement en équipe "baby" puisse jouer en équipe "pré poussins"

Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, ne marquent pas leur accord pour que la joueuse soit reprise dans l'effectif pré poussins en raison des problèmes d'assurances (PA97.1).

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

7.7. Dérogation Aspérule Arlon – Sara MAIRESSE (id.366790-13/08/2002)

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse, qui est actuellement benjamine, puisse jouer en équipe "poussins"

Les membres du Conseil d'administration, à la suite des renseignements reçus, marquent leur accord, à l'unanimité, pour que la joueuse soit reprise dans l'effectif "poussins" pour des raisons médicales incontestées.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

7.8. Règlement des playoffs Hainaut

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du règlement des playoffs de la province de Namur et marquent leur accord sur le texte présenté. Les membres du Conseil d'administration marquent leur accord, à l'unanimité, sous réserve de l'adaptation du volet de la procédure disciplinaire qui devra s'inspirer de la procédure instaurée au niveau régional.

7.9. Demande de dérogation Club Royal IV – Céline DE ROY (id.267669-31/07/1994)

Les membres du Conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour la désaffiliation administrative de la joueuse qui est affiliée et joue en dames à United Woluwé et qui souhaite prêter uniquement en cadettes au club Royal IV

Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, ne marquent pas leur accord pour que la joueuse soit reprise dans l'effectif de Royal IV. Ils estiment que l'argument présenté est insuffisant.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

8. Exercice des compétences judiciaires du CDA

8.1. Echos de la réunion du conseil général judiciaire du 28 novembre 2012

Le président et le secrétaire général font un bref compte-rendu de la réunion.

8.2. Demande de recours en grâce- Réf : PV 24 du 20/04/2012

Madame I. Delrue sort de séance.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier envoyé par Jean DOYEN. Après avoir reçu l'avis du CJP Hainaut, ils décident à l'unanimité, de donner un avis négatif à la demande.

9. Départements

Madame I. Delrue entre en séance

9.1. Département coupes AWBB

9.1.1. Résultat des ¼ de finales

Les résultats ont été publiés sur le site.

9.1.2. Désignation des organisateurs des ½ finales et finales de coupes 2013

Ci-après, la liste des clubs qui avaient répondu au cahier des charges :

St Ghislain
UBCF Quaregnon
JS Baulet
CS Bouge
BC Profondeville
BC Cointe
Royal Linthout
BC First Andenne
BC Herve Battice
BCO Carnières

Les clubs suivants ont été proposés aux demi-finales par le département et approuvés par le conseil d'administration :

Royal Linthout BC
BC First Andenne
BC Herve Battice
BCO Carnières

Le conseil d'administration remercie les clubs qui ont accepté le cahier des charges et renvoyé leur participation.

Pour les finales, 3 clubs ont accepté le cahier des charges :

BC Ans,
Royal BC Natoye
Liège basket

Les membres du conseil d'administration décident de confier l'organisation des finales des coupes AWBB au club de BC ANS.

9.2. Département coupes FRBB

9.2.1. Organisation des ½ finales et finale de la coupe de Belgique Dames

Les membres du CDA prennent connaissance du document transmis par le responsable du département. Ils décident de proposer l'organisation des ½ finales et finales dans un seul et même club de l'AWBB.

10. Nouvelles de la FRBB

Le président fait part de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 3/12.

La nomination des membres des organes judiciaires a été reportée suite à un problème rencontré à la VBL.

L'assemblée générale de la FRBB aura lieu le 15/1/2013.

Un courrier a été reçu de la part de la cour belge d'arbitrage pour le sport qui propose ses services afin de traiter les affaires disciplinaires. Remercions pour l'intérêt manifesté.

11. Calendrier des activités

- 11.1.** Le 15/12 formation des cadres à Liège
- 11.2.** Tournoi des centres de formation les 3 & 4 janvier 2013 à Jambes
- 11.3.** JRJ le 20 janvier 2013

12. Calendrier des réunion du CDA en 2013

14.01.2013
07.02.2013
19.02.2013
11.03.2013
15.04.2013

13. Divers

Claire Porphyre : Salon Go for sport à Namur les 3 - 4 et 5 mai. L'AWBB y participera. Une photo est à fournir.
A reçu la publicité du matériel CAIRN – En charge du dossier pour demande de prix
Organisation Tournoi X-mas tournament des 3 & 4/1/2013 à Jambes - Mise de personnel à disposition.

- Isabelle Delrue : Rappel réunion Relations CP du 12/12
- Bernard Scherpereel : Réunion département coupes 11/12 ; rappelle le dossier Radio Contact pour finales coupes
- Patrick Flament : Tournoi de Courtrai arbitrage tous niveaux AWBB-VBL – Organisation VBL – s'étonne de ne pas avoir reçu d'info au département national
- Alain Kaison : United Woluwé - demande d'inscription d'une équipe jeune en régionale au second tour. Demander l'avis du CP Bruxelles Brabant wallon
- Michel Collard : Facture Marcom 4 – sera renvoyée au fournisseur avec demande d'explications
- José Nivarlet : Rapport concernant les élèves du CRF
- Jean-Pierre. Delchef : PC 90 modification statutaire – statuts d'espoirs sportifs – voir PC53 5.f – application au 01/01/2013 ?
Ethias : voir contrat réunion convention 2012

La réunion se termine à 22 heures 25

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général